



United Nations Population Fund  
Ilot K 159 -160 BP 620  
Nouakchott - Mauritanie  
Tél : (222) 45 25 84 39  
Fax : (222) 45 25 93 96  
<https://mauritania.unfpa.org/fr>

## 12 Août 2024

Le FNUAP, Fonds des Nations Unies pour la population, en sa qualité d'organisme international de développement, invite les organisations compétentes à présenter des soumissions pour le volet jeune du programme pays 2024-2027 "**stratégie de renforcement du potentiel des jeunes adolescent (e) s et des jeunes en Mauritanie**".

Les organisations qui souhaitent participer à cet appel à soumissions sont priées d'envoyer leur proposition par courrier électronique ou postal en indiquant clairement « **Appel à soumissions – ONG** » à l'adresse suivante : [info.mrt@unfpa.org](mailto:info.mrt@unfpa.org) du FNUAP avant le **2 Septembre 2024**.

Les soumissions reçues après la date et l'heure limite ne seront pas prises en considération.

Les soumissions doivent être formulées en Français.

Toute demande d'informations complémentaires doit être adressée par écrit au plus tard le **26 Août 2024** à Madame Fatma Samba, [fsamba@unfpa.org](mailto:fsamba@unfpa.org). Les réponses du FNUAP aux questions ou aux demandes de précisions adressées par les ONG seront publiées sur le site web du bureau pays, <https://mauritania.unfpa.org/fr> et sur <https://www.unpartnerportal.org/> avant la date limite de dépôt des soumissions.

Le FNUAP avisera les organisations soumissionnaires des suites données à leurs propositions.

## Section 1 : Note préliminaire

1.1 Mandat du FNUAP	Notre mission consiste à bâtir un monde dans lequel chaque grossesse est désirée et où chaque accouchement se déroule sans risques, un monde dans lequel chaque jeune réalise pleinement son potentiel.
1.2 Programme d'assistance du FNUAP	<p>Dans le cadre de la mise en œuvre de son 9ème programme pays (2024-2027), l'UNFPA Mauritanie a développé un projet de plan opérationnel de la composante ados/jeunes intitulé "<b>stratégie de renforcement du potentiel des jeunes adolescent (e) s et des jeunes en Mauritanie</b>".</p> <p>L'objectif général de la stratégie est de contribuer à la réalisation de tout le potentiel des adolescent(e)s et des jeunes en Mauritanie à travers des lignes d'actions à haut potentiel de valeur ajoutée en vue de la capture du dividende démographique.</p> <p>De plus amples renseignements sur le programme sont disponibles à l'adresse : <a href="https://mauritania.unfpa.org/fr">https://mauritania.unfpa.org/fr</a> et dans les TDR ci-joints.</p>

1.3 Objectifs spécifiques	Dans ce cadre, en travaillant avec le gouvernement et d'autres partenaires, l'UNFPA contribuera à atteindre les résultats suivants, tels que décrits dans les termes de référence ci-joints.
---------------------------	--

## Section 2 : Exigences en matière de présentation des soumissions et de délais

2.1 Documents à joindre à la soumission	Le dossier de manifestation d'intérêt doit comprendre les documents suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>● Copie du statut juridique de l'ONG /récépissé d'enregistrement à jour</li> <li>● Pièce jointe I – Profil de l'ONG et projet proposé</li> <li>● Dernier rapport annuel d'activité et dernier rapport d'audit, présentés séparément ou au moyen d'un lien hypertexte</li> </ul>	
2.2 Délais indicatifs	Date de publication de l'appel à soumissions	<b>12 Août 2024</b>
	Date limite de dépôt des soumissions	<b>2 Septembre 2024</b>
	Date limite pour les demandes de renseignements complémentaires ou de précisions	<b>26 Août 2024</b>
	Examen des soumissions des ONG	<b>Entre le 2 – 30 Septembre 2024</b>
	Notification des résultats aux ONG soumissionnaires	<b>A partir du 14 Octobre 2024</b>

## Section 3 : Processus et calendrier d'examen

3.1 Examen et évaluation des soumissions des ONG	<p>En vue de recenser les organisations qui disposent des connaissances, compétences et capacités requises pour contribuer à la réalisation des objectifs, les soumissions seront évaluées par un comité d'examen <i>au regard des critères énoncés à la section 3.2 ci-dessous</i>.</p> <p>Il convient toutefois de faire remarquer que la participation d'une organisation au présent appel à soumissions ne garantit aucunement qu'elle sera retenue pour entrer en partenariat avec le FNUAP. Les ONG retenues seront invitées à conclure un accord de partenariat et les politiques et les procédures du FNUAP en matière de programmes seront dès lors applicables.</p>	
3.2 Critères de sélection	<p>Les organisations seront sélectionnées de manière transparente et concurrentielle, sur la base de leur capacité à assurer la meilleure qualité de service, notamment au moyen du recours à des stratégies innovantes permettant de réaliser les objectifs prioritaires du programme de la façon la plus efficace et la plus rentable possible.</p> <p>Le bureau pays du FNUAP examinera les éléments fournis par l'ONG et évaluera les soumissions sur la base des critères suivants :</p> <p>REMARQUE : Les soumissions qui ne sont pas présentées dans la langue de travail demandée ne seront pas prise en considération.</p>	
	Gouvernance et encadrement	<ul style="list-style-type: none"> <li>● La mission et les objectifs de l'organisation sont clairement définis et correspondent à son mode de fonctionnement et au contexte dans lequel elle évolue,</li> </ul>

		<p>mais aussi aux domaines prioritaires du FNUAP.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● L'organisation n'est pas connue pour des faits de fraude, n'a jamais fait l'objet de plaintes et n'a jamais rencontré de difficultés dans le cadre de ses prestations.</li> </ul>
	Ressources humaines	<ul style="list-style-type: none"> <li>● L'organisation dispose du personnel et de l'expertise technique voulues pour mener à bien les activités prévues.</li> <li>● Il n'existe pas de conflits d'intérêts entre l'organisation et le FNUAP ou son personnel qui ne puissent être atténués de façon satisfaisante.</li> </ul>
	Atouts	<ul style="list-style-type: none"> <li>● La mission ou le plan stratégique de l'organisation est axé sur au moins l'un des domaines d'activité du FNUAP.</li> <li>● L'organisation jouit d'une certaine expérience dans le pays ou sur le terrain ainsi que d'une certaine notoriété dans les domaines liés au mandat du FNUAP.</li> <li>● L'organisation a déjà fait ses preuves dans le cadre de la mise en œuvre d'activités analogues et est considérée comme fiable par ses interlocuteurs et ses partenaires.</li> <li>● L'organisation est bien implantée au plan local et est en mesure d'entrer en contact avec le public visé, en particulier s'il s'agit de populations vulnérables ou vivant dans des zones difficilement accessibles.</li> </ul>
	Suivi	<ul style="list-style-type: none"> <li>● L'organisation dispose de dispositifs et d'outils permettant de systématiquement recueillir, analyser et exploiter les données de suivi du programme.</li> </ul>
	Partenariats	<ul style="list-style-type: none"> <li>● L'organisation a établi des partenariats avec les autorités publiques et d'autres entités locales, internationales et du secteur privé pertinentes.</li> </ul>
	Aspects environnementaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>● L'organisation a mis en place des politiques ou des pratiques visant à réduire l'impact environnemental de ses activités. À défaut, il doit être établi que les activités de l'organisation n'ont jamais eu d'impact négatif sur l'environnement.</li> </ul>
3.3 Accord de partenariat	Le FNUAP avisera tous les soumissionnaires par écrit de la suite donnée à leurs soumissions à l'adresse électronique ou postale fournie.	